

TRAITEMENT MÉDICAL

DE

L'ALCOOLISME

COMMUNICATION FAITE A BALE

LE 20 AOUT 1895

AU V^e CONGRÈS INTERNATIONAL CONTRE L'ALCOOLISME

PAR

LE DOCTEUR **GALLAVARDIN**

DE LYON





Traitement médical

de

l'Alcoolisme.



Pour empêcher l'extension croissante de l'Alcoolisme, on a employé, jusqu'à présent, que deux moyens: Les sociétés de tempérance et les mesures législatives.

Je viens faire connaître ici un troisième moyen: le traitement médical que j'utilise depuis une vingtaine d'années dans ma clientèle de cabinet et surtout à ma Polyclinique du mardi matin où, depuis neuf ans, j'ai donné plus de cinq mille consultations pour des alcooliques indigents, tous traités à leur insu par leur parents, qui leur administrent les remèdes dans leurs aliments ou boissons.

Avec une vingtaine de remèdes, on peut guérir complètement plus de la moitié des alcooliques; et, chez les autres guéris partiellement, on supprime, à peu près toujours, les vices et défauts que les portent à commettre crimes et délits. A ceux qui attribueraient ces guérisons à des suggestions, je leur souhaite de faire avec leurs suggestions autant de guérisons que j'en fait avec mon traitement. Un fait démontre que ce ne sont

pas des suggestions, c'est que le traitement agit moins bien sur les enfants que sur les adultes.

En France, les alcooliques fournissent à la justice 72 pour 100 des condamnés, soit trois fois plus que toutes les autres passions réunies. Le traitement des alcooliques, appliqué par un nombre suffisant de médecins, ferait baisser de moitié le chiffre de la criminalité, et par conséquent les frais de justice et d'emprisonnement.

Ce traitement produit un résultat financier encore plus important. En effet, en guérissant complètement ou partiellement les alcooliques, il diminue leurs dépenses. Ainsi, par exemple, une femme, qui vient depuis longtemps à ma Polyclinique, me dit un jour : « Mon mari n'est pas guéri complètement, mais il va tellement mieux qu'il dépense maintenant cinquante francs de moins par mois. » C'est donc six cents franc par an, que je donne indirectement à cette famille. A d'autres familles, je donne de la même manière chaque année 300, 400, 500, 800 francs et même plus. Existe-il un seule œuvre de charité qui donne autant à chaque famille indigente ?

Je calcule approximativement que je donne ainsi environ cent francs par semaine, soit 5 à 6000 francs par an, soit cinquante mille pendant neuf ans.

Si, parmi les 12,000 médecins de la France, mille seulement avaient une Polyclinique semblable à la mienne, nous donnerions cinq millions pour an aux familles indigentes, soit cinquante millions en dix ans. Cela ne contribuerait-il pas à résoudre la question sociale ?

J'ai fait connaître la plupart des 15 à 20 remèdes que j'emploie contre l'Alcoolisme; et cela dans un vo-

lume in-12 de 226 pages, intitulé : *Alcoolisme et Criminalité. Traitement médical de l'Ivrognerie et de l'Ivresse*.^{*} Ce livre, publié en 1889 et accueilli avec indifférence en France et en Europe, a été aussitôt traduit en Anglais à Philadelphie en 1890. Le Doyen de la Faculté de Médecine de Chicago m'invita à aller dans cette ville faire des conférences *Payées* sur les Traitement de l'Alcoolisme pendant l'Exposition internationale de 1893. Pareille invitation ne m'a jamais été adressée en France, en Europe, qui sont presque toujours en arrière de trente ans sur les Etats-Unis. En effet, les Découvertes faites en France — vapeurs, machine à coudre, téléphone — n'y ont été appliquées que trente ans environ après avoir été utilisées aux Etats-Unis. Ce pays surpasse tous les autres « En employant constamment le moyen nouveau », dit Paul Bourget (*outré-mer*, t. t. p. 176.)

Parfois un seul remède guérit un Alcoolique. Ainsi un menuisier fut guéri si complètement par un seul remède que depuis lors il ne boit que de l'eau sucrée et ne va plus au cabaret pour ne pas voir les gens buvant du vin. Un autre alcoolique buvait huit bouteilles de vin par jour; trois semaines après avoir pris un seul remède, il ne pouvait plus boire qu'une bouteille de vin. Mais ce sont là de trop rares exceptions, car ordinairement, il faut cinq à douze mois pour guérir un Alcoolique, quelques fois moins, quelques fois plus. Ainsi une femme vient de me dire que son mari a été guéri complètement en 18 mois. Un autre mari de 41 ans, fils d'Alcoolique et s'enivrant lui-même depuis l'âge de treize ans, à été guéri complètement en douze mois.

* A la Librairie Benno Schwabe à Bâle, Schwanengasse 2.

D'autres sont guéris momentanément pendant des mois, des années, puis rechutent et sont de nouveau guéris par un second traitement, et alors par fois définitivement. D'autres ne sont guéris complètement ou partiellement qu'à la condition de prendre presque Continuellement des remèdes. Ainsi, me disait une femme : « Mon mari dépense 350 francs de moins par mois, tant que vous le traitez ; mais si on ne lui donne plus de remèdes, il recommence à dépenser 350 francs par an ». Chaque Alcoolique guérit à sa manière, dans son temps. Aussi on ne peut pas annoncer en combien de temps guérira tel ou tel Alcoolique.

Quand on traite un Alcoolique, généralement on dissipe d'abord les vices et défauts, concomitants, et en dernier lieu, l'impulsion à boire. Chez ceux qu'on ne guérit pas complètement, on maintient néanmoins la disparition de leurs vices et défauts antérieurs.

Les médecins Allopathes et les médecins Homœopathes acceptent mes travaux dans leurs journaux respectifs, mais ils se bornent là. Les Homœopathes, à qui j'emprunte la plupart des remèdes, ne veulent pas appliquer mon traitement contre l'Alcoolisme, du moins en France. Ce sont les Allopathes qui m'adressent des Alcooliques à traiter : ainsi à Lyon, par exemple, ce sont un chirurgien des hôpitaux, un médecin des hôpitaux, un pharmacien Allopathe. Il est vrai que j'ai emprunté aux Allopathes un excellent remède, l'émétique qui, à dose de cinq centigrammes, dissipe l'ivresse et parfois l'ivrognerie. Ayant l'esprit émancipé de tous préjugés, je me conduis comme un véritable utilitaire, puisque j'utilise toutes les médications efficaces, n'importe de quelle école elle vient.

Comme je l'explique dans mon livre, je fais administrer aux Alcooliques les médicaments non à l'état solide, liquide ou gazeux, mais à l'état radiant. Ils sont tellement atténués à ce dernier état qu'ils ne peuvent plus subir de réactions chimiques. Aussi sont-ils, sans être altérés administrés dans les aliments ou boissons des Alcooliques.

Chaque mardi matin une vingtaine de femmes viennent à ma Polyclinique me demander ces médicaments qu'elles administrent à leur mari, fils, père, frère, toujours à leur insu.

Deux conditions morales favorisent le succès de traitement des Alcooliques. La première, c'est qu'ils soient toujours traités à leurs insu et qu'on ne leur dise même pas qu'ils ont été traités ainsi, quand ils sont guéris. La seconde condition, c'est qu'on leur évite toutes discussions, contrariétés, reproches, conseils même: toutes choses qui les irritent les portent à noyer leurs chagrins dans les Alcooliques.

Cette courte notice démontre que le traitement médical peut, concurremment avec les sociétés de tempérance et les mesures législatives, arrêter l'extansion croissante de l'Alcoolisme: les trois moyens ne s'excluent pas, mais s'entraident mutuellement.

Les medecins et moralistes, qui voudront contrôler les résultats du traitement medical, pourront assister aux consultations de ma Polyclinique, qui a lieu chaque mardi matin, Rue des Marronniers, 6, à Lyon.

